

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2023

SOUTENIR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET SIMPLIFIER LA VIE ASSOCIATIVE (1601) -
(N° 1925)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 53

présenté par
M. Bataillon

ARTICLE 7 TER

Substituer au mot :

« permettant »

le mot :

« afin ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.